

## 279726-2026 - Competition

**Belgium – Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products – Accord cadre pour la fourniture de réactifs et consommables permettant la production et le contrôle qualité de mésangioblastes de grade GMP en 7 lots**

**OJ S 79/2026 23/04/2026**

**Contract or concession notice – standard regime - Change notice**

**Supplies**

### 1. Buyer

---

#### 1.1. Buyer

Official name: Université de Liège

Email: [marches@uliege.be](mailto:marches@uliege.be)

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting authority: Education

### 2. Procedure

---

#### 2.1. Procedure

Title: Accord cadre pour la fourniture de réactifs et consommables permettant la production et le contrôle qualité de mésangioblastes de grade GMP en 7 lots

Description: Le présent accord-cadre concernant la fourniture de réactifs et consommables permettant la production ainsi que le contrôle qualité de mésangioblastes de grade GMP. Le marché est divisé en 7 lots comme suit : •LOT 1 - ANTICORPS •LOT 2 - FGF •LOT 3 - COMPTAGE •LOT 4 - CYTOMETRIE •LOT 5 - REACTIFS •LOT 6 - HABILLAGE & NETTOYAGE •LOT 7 – CONSOMMABLES La durée initiale de l'accord-cadre est de 12 mois avec la possibilité de le reconduire pour 3 périodes de 12 mois. Actuellement, le projet FIT est d'une durée de 3 ans avec une enveloppe maximale de 250.000 € TVA comprise. A l'issue de ce dernier, si aucun autre subside n'est trouvé pour prolonger les recherches, le marché pourrait ne pas être reconduit pour sa 4ème année. Le présent marché est subsidié par le plan national pour la reprise et la résilience dans le cadre du projet « plateforme environnement et transition énergétique ». Les clauses écologiques, appelées « clauses DNSH » (Do Not Significant Harm) sont prévues et impliquent que le présent marché ne peut causer de préjudice important à l'environnement, et donc n'avoir aucune incidence prévisible ou une incidence négligeable sur les 6 objectifs environnementaux suivants : • Atténuation du changement climatique (émissions de gaz à effet de serre nulles ou négligeables) ; • Adaptation au changement climatique (contribution nulle ou négligeable à l'augmentation des incidences négatives au climat actuel et à son évolution) ; • Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines (préjudice nul ou négligeable sur le bon état ou le bon potentiel écologique des eaux de surface, eaux souterraines, et eaux marines) ; • Economie circulaire, y compris la prévention des déchets et le recyclage (efficacité dans l'utilisation de matières et de ressources naturelles, sans augmentation notable de la production, de l'incinération ou de l'élimination de déchets – excepté déchets dangereux non recyclables) ; • Prévention et réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol (pas d'augmentation notable des émissions de polluants dans l'air, l'eau ou le sol) ; • Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (préjudice nul ou négligeable sur le bon état et la résilience d'écosystèmes, ainsi que sur l'état de conservation des habitats et des espèces).

Procedure identifier: a7c70bf5-fdf1-48e6-acb7-9f712a3ce89e

Internal identifier: PPP005-1400/6257/2631F-AC

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

#### **2.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.2. Place of performance**

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

#### **2.1.3. Value**

Maximum value of the framework agreement: 257 600,00 EUR

#### **2.1.4. General information**

##### **Legal basis:**

Directive 2014/24/EU

#### **2.1.5. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 7

##### **Terms of contract:**

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 7

#### **2.1.6. Grounds for exclusion**

## 5. Lot

---

### 5.1. Lot: LOT-0001

Title: LOT 1 - ANTICORPS

Description: LOT 1 - ANTICORPS

Internal identifier: 2631F - LOT 1\_1

#### 5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

#### 5.1.2. Place of performance

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1

Town: LIEGE

Postcode: 4000

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

#### 5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

#### 5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 1 comporte trois reconductions.

#### 5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 55 200,00 EUR

#### 5.1.6. General information

##### Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

##### Information about European Union funds:

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

#### 5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics  
Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat  
Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0002**

Title: LOT 2 - FGF  
Description: LOT 2 - FGF  
Internal identifier: 2631F - LOT 2\_2

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies  
Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products  
Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1  
Town: LIEGE  
Postcode: 4000  
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)  
Country: Belgium  
Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3  
Other information about renewals: Le lot 2 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 20 700,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat

Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0003**

Title: LOT 3 - COMPTAGE

Description: LOT 3 - COMPTAGE

Internal identifier: 2631F - LOT 3\_3

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1

Town: LIEGE

Postcode: 4000

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 3 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 6 900,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics  
Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat  
Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0004**

Title: LOT 4 - CYTOMETRIE  
Description: LOT 4 - CYTOMETRIE  
Internal identifier: 2631F - LOT 4\_4

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies  
Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products  
Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1  
Town: LIEGE  
Postcode: 4000  
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)  
Country: Belgium  
Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3  
Other information about renewals: Le lot 4 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 9 200,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics  
Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat  
Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0005**

Title: LOT 5 - REACTIFS  
Description: LOT 5 - REACTIFS  
Internal identifier: 2631F - LOT 5\_5

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies  
Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products  
Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1  
Town: LIEGE  
Postcode: 4000  
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)  
Country: Belgium  
Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3  
Other information about renewals: Le lot 5 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 36 800,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics  
Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat  
Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0006**

Title: LOT 6 - HABILLAGE & NETTOYAGE  
Description: LOT 6 - HABILLAGE & NETTOYAGE  
Internal identifier: 2631F\_6

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies  
Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products  
Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1  
Town: LIEGE  
Postcode: 4000  
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)  
Country: Belgium  
Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3  
Other information about renewals: Le lot 6 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 59 800,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### **5.1.10. Award criteria**

##### **Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### **5.1.11. Procurement documents**

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

##### **Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

##### **Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics  
Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat  
Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

#### **5.1. Lot: LOT-0007**

Title: LOT 7 - CONSOMMABLES  
Description: LOT 7 - CONSOMMABLES  
Internal identifier: 2631F - LOT 7\_7

##### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Supplies  
Main classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products  
Additional classification (cpv): 33000000 Medical equipments, pharmaceuticals and personal care products

##### **5.1.2. Place of performance**

Postal address: Avenue de l'Hôpital 1  
Town: LIEGE  
Postcode: 4000  
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)  
Country: Belgium  
Additional information: Laboratoire de Thérapie Cellulaire et Génique - CHU de Liège

##### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 48 Months

##### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3  
Other information about renewals: Le lot 7 comporte trois reconductions.

##### **5.1.5. Value**

Maximum value of the framework agreement: 69 000,00 EUR

##### **5.1.6. General information**

###### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

###### **Information about European Union funds:**

Identifier of EU funds: Interreg IMR6-00132\_FIT 2025

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

##### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. Niveau(x) minimal (aux): Le soumissionnaire présentera minimum 1 référence de marché de fourniture d'équipement similaire au présent marché ayant été réalisée dans les 3 dernières années à dater de la date d'ouverture des soumissions. On entend par "référence de marché de

fourniture d'équipement similaire", la fourniture de consommables similaires au présent cahier des charges (1 marché = 1 client) et plus spécifiquement au(x) lot(s) soumissionné(s) avec un montant annuel d'au moins : - Pour le lot 1 : 6.000 € hors TVA / an - Pour le lot 2 : 2.250 € hors TVA / an - Pour le lot 3 : 750 € hors TVA / an - Pour le lot 4 : 1.000 € hors TVA / an - Pour le lot 5 : 4.000 € hors TVA / an - Pour le lot 6 : 6.500 € hors TVA / an - Pour le lot 7 : 7.500 € hors TVA / an La référence est à compléter sur les annexes B et suivantes du formulaire de soumission et mentionnera une description des consommables livrés, le montant annuel de livraison, la période de livraison (mois + année de livraison) ainsi que le nom du client.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: \* Les soumissionnaires non belges doivent fournir dans leur offre la preuve qu'ils sont en règle vis-à-vis du paiement de leurs cotisations sociales, fiscales et en matière de TVA. La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marchés publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités participant à leur mise en œuvre, l'obligation d'autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer des obligations similaires à tous les destinataires finaux des fonds versés. v) Conserver les pièces et documents conformément à l'article 132 du règlement financier. Attention, ces pièces devront être conservées au-delà de la finalisation de la facilité de relance et de résilience, soit au minimum jusqu'au 31/12/2031 ». Le pouvoir adjudicateur, l'Université de Liège, n'étant ni en tant qu'organe déconcentré ni en tant qu'établissement public autonome une entité juridique visée par le code des sociétés et associations, elle ne rentre pas dans le champ d'application de la réglementation et ne peut donc pas s'enregistrer sur le registre UBO. Par conséquent, le pouvoir adjudicateur a l'obligation, sur base des réglementations précitées ainsi que de l'article 59 de l'arrêté royal 'passation' du 18 avril 2017 de réclamer l'extrait de registre UBO ou l'équivalent étranger pour les soumissionnaires non-belges, découlant de la même obligation européenne (voir ci-dessus), au stade de la sélection qualitative, cette exigence étant substantielle. À défaut pour

le soumissionnaire de communiquer l'extrait de registre UBO (ou équivalent non-belge) avec son offre, le pouvoir adjudicateur pourra soit le réclamer (article 66 § 3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics), soit considérer son offre comme non-sélectionnée pour la procédure en cours. L'extrait de registre UBO sera communiqué à l'Administration dont relève le financement du marché, au titre de l'obligation légale rappelée ci-dessus. \* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

#### 5.1.10. Award criteria

**Criterion:**

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

#### 5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1400/O5/2026>

#### 5.1.12. Terms of procurement

**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

**Information about public opening:**

Opening date: 05/05/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

**Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

#### 5.1.15. Techniques

**Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

**Information about the dynamic purchasing system:**

No dynamic purchase system

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation providing additional information about the procurement procedure: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat

Organisation receiving requests to participate: CESAME - Service Achats - Marchés publics

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Official name: Université de Liège

Registration number: ULiège

Postal address: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Town: Liège

Postcode: 4000

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Email: [marches@uliege.be](mailto:marches@uliege.be)

Telephone: +32 43663224

Internet address: <http://www.uliege.be/>

#### **Roles of this organisation:**

Buyer

### 8.1. ORG-0002

Official name: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Registration number: CESAME

Postal address: Quartier Village 3 (Bât.B9), Boulevard de Colonster, 2

Town: Liège

Postcode: 4000

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Email: [marches@uliege.be](mailto:marches@uliege.be)

Telephone: +32 43663224

Internet address: <http://www.uliege.be/>

#### **Roles of this organisation:**

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation receiving requests to participate

### 8.1. ORG-0003

Official name: Conseil d'Etat

Registration number: BE 0931.814.266

Postal address: Rue de la science 33

Town: BRUXELLES

Postcode: 1040

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: [info@conseildetat.be](mailto:info@conseildetat.be)

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

#### **Roles of this organisation:**

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

### 8.1. ORG-0004

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registration number: BE 0475.480.736

Town: Antwerpen / Anvers

Postcode: 2000

Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Country: Belgium

Email: [info@3p.eu](mailto:info@3p.eu)

Telephone: +32 3 294 30 51

#### **Roles of this organisation:**

Procurement service provider

### 8.1. ORG-0005

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: [e.proc@publicprocurement.be](mailto:e.proc@publicprocurement.be)

Telephone: +32 2 740 80 00

#### **Roles of this organisation:**

TED eSender

## 10. Change

---

Version of the previous notice to be changed

:

acdec48e-b1c7-48d0-a590-8ab4a84d6ef8-01

Main reason for change

:

Information updated

Description

:

Les documents du marché ont été modifiés le 21/04/26 (ajout corrigendum n°1).

## Notice information

---

Notice identifier/version: 5e8a14e5-cfba-4744-9cc5-d743d0a09867 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 21/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 21/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 279726-2026

OJ S issue number: 79/2026

